



L'ILE D'YEU MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2025



DOSSIER

Recensement : la grande enquête

L'ÎLE AU QUOTIDIEN

La Gravaire : réouverture sous conditions

DANS LE RÉTRO



LA JOSÉPHINE Organisée le 5 octobre dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, la grande marche collective de la Joséphine a réuni une soixantaine de personnes. Au-delà de cette journée, plus d'une centaine de personnes ont également suivi ce parcours.



FORUM DES SENIORS Le 21 novembre, le forum senior, organisé par le CCAS, s'est tenu au pôle culturel du Petit-Chiron. Treize stands d'information, une conférence, une table ronde sur vieillir à l'Île d'Yeu et de nombreux ateliers découvertes (gym digestive, cuisine, yoga, sophrologie, jeux et mémoire) ont rythmé cette journée. "Gabrielle et Léo", le dispositif de cohabitation intergénérationnelle mettant en relation les seniors disposant d'une chambre libre avec des jeunes en quête de logement, a été lancé à cette occasion.



UNE GRANDE MARCHÉ Les 27 et 28 juin, le comité de randonnée pédestre de Vendée a organisé à l'Île d'Yeu deux étapes de la Vendée à pied, respectivement de 19 et 17 km. En tout, ce sont plus de 200 randonneurs qui ont arpenté deux jours durant les chemins balisés de l'île.

2300

inscriptions à la médiathèque
ont été enregistrées depuis
l'ouverture du pôle culturel du
Petit-Chiron le 7 mai dernier
ainsi que 19 000 prêts.



LES INSULAIRES Lancé en 2011, le festival Les Insulaires a réuni, les 26, 27 et 28 septembre à l'île d'Arz, les douze îles du Ponant et attiré plus de 6 000 visiteurs, dont environ 2 000 insulaires. Chaque année, ce rendez-vous incontournable pour les îles est un moment privilégié pour se retrouver, échanger, faire la fête et renforcer leurs liens. L'Île d'Yeu, qui avait eu l'honneur d'accueillir la toute première édition, sera à nouveau la terre d'accueil du festival du 18 au 20 septembre 2026 !



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU



DROITS DES FEMMES Le 26 novembre, environ 150 personnes ont participé à la soirée organisée par le CCAS contre les violences faites aux femmes, avec en point d'orgue, l'émouvant concert du chœur associatif islais La Collective.

EXPOSITION En collaboration avec la Bibliothèque de Vendée, l'île d'Yeu a lancé le 13 décembre, au pôle culturel du Petit-Chiron, sa nouvelle exposition baptisée *Voyage fabuleux au cœur des contes et légendes*. L'exposition promet une plongée dans l'imaginaire des récits fantastiques qui ont façonné la tradition orale islaise, mais aussi des lectures de contes, des micro-conférences, un escape game et une chasse au trésor. Visible jusqu'au 7 mars.



4 TERRE DE PROJETS

■ Maison France services

5 DOSSIER

Recensement

■ La grande enquête

8 ÇA AVANCE

Lotissements

■ C'est parti!

École du Ponant

■ Chantier en cours

10 L'ÎLE AU QUOTIDIEN

Élections municipales

■ Un nouveau bureau de vote

Pôle de la Gravaire

■ Réouverture sous conditions

11 INFOS PRATIQUES ÉTAT CIVIL

14 LE MAG

Archives municipales

■ Mémoire communale

Art et culture

■ La culture s'enracine

RETROUVEZ-NOUS SUR
ET SUR L'APPLICATION
MOBILE INTRA-MUROS



En raison de la période pré-électorale, ce magazine ne contient pas d'éditorial, conformément aux règles de la période de réserve imposées aux publications des collectivités territoriales.

INFORMATIONS MUNICIPALES Décembre 2025

11, quai de la Mairie 85350 L'Île-d'Yeu
02 51 59 45 45 / mairie@ile-yeu.fr
Directeur de la publication : Carole Charuau
Maquette : Edito communication écrite
Rédaction : Karine Poulard
Mise en page : Roxane Berget
Crédit photos : services municipaux
sauf mentions spéciales, DR.
Imprimé à 2 700 exemplaires
Dépôt légal à parution
ISSN : 1624-1487



Maison France services

C'EST OÙ ?

Dans le bâtiment du pôle économique, rue des Bossilles, où se trouve aussi l'école des formations maritimes.

ON Y TROUVE QUOI ?

La Maison France services (MFS) réunira douze opérateurs : la Caf, la CPAM, la MSA, l'Assurance retraite, France Titres, le chèque énergie, France Rénov, France Travail, Point justice, la DGFIP et l'Urssaf. Des structures sont déjà présentes : Relais emploi, service économique, Comité de développement de l'agriculture (CDA), Guichet unique de la rénovation de l'habitat (GURH). D'autres structures y assurent aussi des permanences, comme le Genov (groupement d'employeurs), Esnov (association pour l'insertion professionnelle), la

Mission locale (accompagnement des moins de 26 ans). L'implantation du Centre communal d'action sociale (CCAS) a été approuvée en conseil d'administration du CCAS et en conseil municipal, mais des travaux d'aménagement doivent d'abord être réalisés. À terme, des partenaires du CCAS y assureront également des permanences.

POUR QUOI FAIRE ?

La MFS est un guichet unique qui offrira aux usagers un accès facilité à ces organismes, réunis en un même lieu, et les accompagnera dans leurs démarches administratives, notamment numériques. Ce sera un espace de proximité qui apportera, dès l'accueil, des informations de premier niveau. La MFS permettra aussi d'améliorer les liens entre les structures et les usagers.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'agent MFS aidera l'utilisateur dans ses démarches avec les opérateurs. Il aura un rôle d'écoute et pourra diagnostiquer des besoins non formulés par la personne (accompagnement dans une recherche d'emploi ou de création d'entreprise, réalisation d'un CV, recherche de formation, besoin d'accompagnement social...). Il l'orientera, le cas échéant, vers d'autres structures non présentes à la MFS. Un espace numérique en libre accès sera également mis à disposition du public.

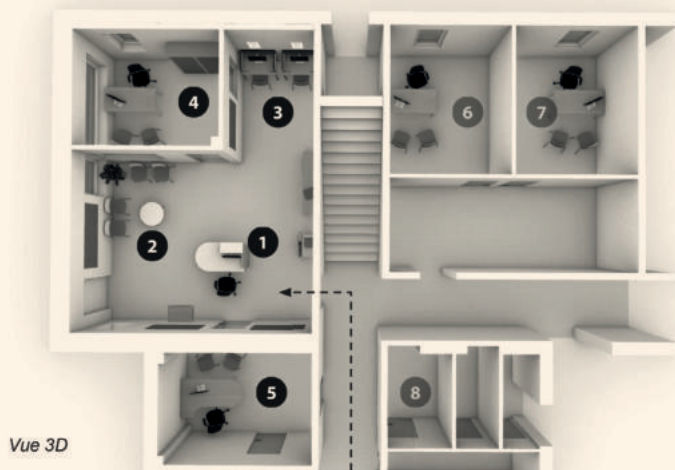
COMMENT ON FAISAIT AVANT ?

Les services publics proposaient un relais sur certaines démarches administratives et orientaient vers d'autres services ou associations afin d'éviter les ruptures de parcours. Mais, des usagers se retrouvaient parfois en difficulté, notamment en cas de fracture numérique. Certains renonçaient alors à effectuer leurs démarches ou se déplaçaient sur le continent.

C'EST POUR QUAND ?

L'ouverture est prévue au premier semestre 2026. Les travaux de rénovation et d'aménagement ont été lancés en juillet par le chantier d'insertion du CCAS et se poursuivent avec des entreprises. Le CCAS a été accompagné par le cabinet Vraiment Vraiment et l'Atelier de l'Ourcq. Les études ont été prises en charge par la Banque des territoires, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Conception des espaces



Vue 3D

Principes d'aménagement

- 1 Espace d'accueil
- 2 Espace d'attente
- 3 Espace numérique
- 4 Bureau Relais Emploi
- 5 Bureau France services
- 6 Bureau Fert'île
- 7 Bureau du dév. économique
- 8 Sanitaires



Recensement

La grande enquête

Du 15 janvier au 14 février, l'Île d'Yeu va connaître un nouveau recensement de sa population. Une enquête aux enjeux très importants pour la commune.

L'Île d'Yeu est sur le point de procéder à un nouveau recensement de sa population. Cette vaste enquête permet de connaître la population totale en France à partir des données démographiques et sociales de chaque commune. Il s'agit d'une démarche nationale sous la responsabilité de l'État, organisée et supervisée par l'Insee, et mise en œuvre sur le terrain par les communes. "Le recensement n'est pas un contrôle, mais un acte citoyen. Il permet d'avoir une photographie précise de la population de l'Île d'Yeu afin d'orienter au mieux les politiques publiques", explique Fanny Zérath, coordinatrice du recensement communal. Il a lieu tous les cinq ans dans les collectivités de moins de 10 000 habitants.

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de collecter des données non nominatives qui seront analysées par l'Insee et restituées sous forme de statis-

tiques : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, composition des ménages, superficie du logement... "Cela permet notamment de connaître l'évolution de la démographie et donc des besoins de la population. C'est une démarche utile à tous et qui a une incidence sur la vie au quotidien des Islais", ajoute la coordinatrice. Ces données permettent en effet d'identifier les besoins en logement, en accueil de jeunes enfants ou de personnes âgées ou en équipement collectif. Le pôle culturel du Petit-Chiron, par exemple, a été dimensionné pour répondre à la population constitutive de l'île susceptible de l'utiliser, soit le nombre de résidents à l'année majoré d'un habitant par résidence secondaire. Les statistiques peuvent aussi être utilisées par les entreprises et les commerces du territoire pour comprendre l'évolution et les besoins de leur clientèle. Le recensement est ainsi une opportunité de mettre

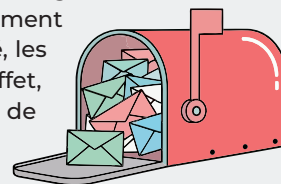
en valeur la richesse de la vie économique et sociale de l'île à l'année.

Le cap des 5 000 habitants

En 2020, la population totale de l'Île d'Yeu était de 5 008 habitants. Qu'en sera-t-il en 2026? "Plus la participation de la population est importante et plus la commune disposera de moyens pour réaliser des projets au service de ses habitants", assure la coordinatrice. Pour un territoire comme l'Île d'Yeu, franchir la barre des 5 000 habitants à l'année est donc essentiel. Ce seuil influe en effet sur le montant de la dotation globale de fonctionnement que l'État verse chaque année aux communes, mais aussi sur le nombre de conseillers municipaux, de bureaux de vote, la détermination du mode de scrutin... Quant aux droits de mutation dus par l'acquéreur lors d'une transaction immobilière, ils sont également versés directement à la commune l'année de leur perception lorsque ce cap est franchi.

EN CAS D'ABSENCE

Les résidents principaux absents lors de la période de recensement doivent s'enregistrer en mairie. Ils se verront remettre leur code d'accès et les identifiants de leur logement afin qu'ils puissent se recenser à distance à partir du 15 janvier. De leur côté, les résidents secondaires peuvent remplir une fiche qui indique leur statut. En effet, bien qu'ils ne soient pas recensés sur la commune de l'Île d'Yeu, le nombre de logements en résidence secondaire entre dans le calcul de la dotation.

**FICHE D'ABSENCE**

À REMETTRE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE AVANT VOTRE DÉPART

RENSEIGNEMENT CITOYEN

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Résidence principale à L'Île d'Yeu : Oui Non

Nombre de personnes dans le logement :

Date de votre absence pendant la période du 15 janvier au 14 février 2026 :

.....

OBSERVATIONS

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations (facultatif) :

.....

.....

.....

Fait à L'Île d'Yeu le :

Signature :

HÉLISTATION
Nouvelle étude d'impact



Pour tenir compte de la décision de justice, la mairie est contrainte de relancer une étude complète d'impact quatre saisons sur l'hélistation pour un coût de 200 000 euros HT, puis une enquête publique. La mise en conformité de l'hélistation est envisagée pour fin décembre 2027.

TAXE SUR L'ÉOLIEN
Montée en puissance

La taxe sur l'éolien versée par le parc éolien Emyn au bénéfice de la commune s'élèvera à environ 450 000 euros en 2026. Cette somme correspond à la mise en fonctionnement de 30 éoliennes sur les 61 que compte le parc. En 2027, la commune devrait profiter d'une année pleine, soit 925 000 euros.

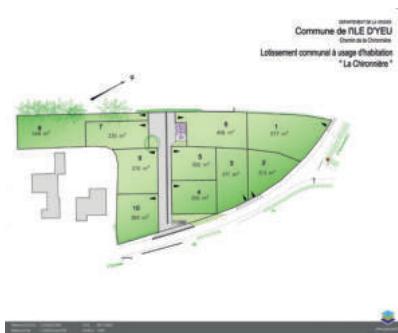
BIENS COMMUNAUX
Maisons à vendre



Après la vente de la maison aux Coquillages à un artisan, la mairie a procédé à la vente d'un ensemble immobilier, Le Courseau, pour un projet familial de logement à l'année. Deux autres biens communaux, une maison rue du Petit-Chiron et un bâtiment d'habitation avec un hangar, derrière l'ancienne Poste, sont toujours à la vente.

Lotissements
C'est parti!

Les projets de lotissement à la Chironnière et à Faux-Girose sont entrés dans leur phase opérationnelle. Les premières constructions devraient commencer début 2026.



En début d'année, sur les dix lots à bâtir situés à la Chironnière, neuf ont été tirés au sort et attribués sur des critères stricts à des primo-acquéreurs et vendus à prix contenu. Un dernier lot reste la propriété

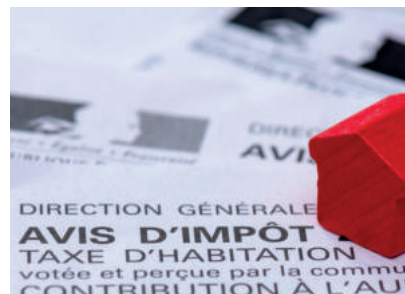
de la mairie, et réserve foncière, le temps de réfléchir à un projet de logement locatif à l'année. Pour éviter une trop longue immobilisation des terrains nus, la vente n'est enclenchée qu'une fois les dossiers de permis de construire déposés en mairie, ce qui devrait être acté à la fin de l'année. Le lotissement privé de Faux-Girose, repris par la mairie en raison de la défection du promoteur, est également sur les rails. Il compte neuf lots, dont sept ont été vendus au prix initialement conclu avec le promoteur et deux sont conservés par la mairie. Ces deux projets devraient être achevés sensiblement en même temps, dans un peu plus d'un an.

Surtaxe d'habitation

En faveur de l'habitat à l'année

Classée en zone tendue, l'Île d'Yeu applique une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les sommes obtenues sont consacrées à sa politique de l'habitat.

Comme 38% des communes concernées, l'Île d'Yeu a décidé d'appliquer le taux maximum autorisé par l'État et majore ainsi la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 60%. Ces moyens supplémentaires (2,07 millions d'euros ont été collectés en 2024) servent à financer sa politique de l'habitat, dont l'objectif à long terme est de développer un parc de logements communaux rénovés et abordables tout en facilitant l'accession à la propriété pour une résidence principale. Fin juillet 2025, les dépenses communales liées à l'habitat se sont élevées à 2,34 millions d'euros, dont 2,24 millions ont été consacrés à des acquisitions foncières et de bâti, et à des travaux de



rénovation du patrimoine communal, et 103 000 euros aux dépenses d'études, d'accompagnement et d'aide financière aux ménages. En 2025, grâce à ces ressources, la commune a acquis 11 logements qui viendront compléter le parc de logements à destination des Ilaïs et des saisonniers.



École du Ponant Chantier en cours

Les travaux d'extension à l'école du Ponant ont commencé fin novembre pour une durée de 18 à 20 mois.

Depuis quelques semaines, l'école du Ponant a entamé sa métamorphose. L'école était, en effet, devenue trop exiguë depuis l'obligation de dédoubler les classes de grande section, CP et CE1 suite au classement de l'Île d'Yeu en Réseau d'éducation prioritaire. Le chantier va débiter par l'aménagement d'une salle de restauration pour les enfants de maternelle, la création d'une salle d'art plastique, d'une nouvelle salle de classe et de sanitaires, puis par la création d'un espace pour le pé-

riscolaire. À terme, l'école disposera de 600 m² supplémentaires. Les travaux se poursuivront cet été par le changement de revêtement du sol dans les classes existantes. Les plus exposées au soleil seront dotées de volets roulants et de nouvelles menuiseries. Pour sécuriser le chantier, la cour des maternelles a dû être réduite le temps des travaux. Le montant total du chantier est estimé à 2,7 millions d'euros HT, dont 65 % sont subventionnés par le Département, la Région et l'État.

EFFECTIFS EN LÉGÈRE BAISSÉ

► Cette année, 454 élèves sont scolarisés sur l'Île d'Yeu, contre 468 l'année passée. Dans le détail, l'école du Ponant accueille 200 enfants, dont 76 en maternelle et 124

en élémentaire. Ils sont 97 à l'école Notre-Dame, dont 31 en maternelle et 66 en élémentaire. On compte aussi 157 collégiens (48 dans le privé et 109 dans le public).

Du changement au périscolaire

Depuis la rentrée, une nouvelle organisation périscolaire est mise en place. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont désormais accueillis dans deux salles distinctes à l'école du Ponant. De leur côté, les collégiens profitent des nouveaux locaux des Traîne-Bottes et sont encadrés par un animateur de l'Espace Jeunes les mardis, jeudis et vendredis. L'objectif est de créer une passerelle avec la médiathèque et les ateliers du FabLab. Quant aux 13-17 ans, ils sont accueillis le mercredi par un animateur au complexe sportif.



ANCIEN CTM

Nouvelle réserve foncière

Les travaux de déconstruction de l'ancien CTM ont commencé fin octobre par une phase de désamiantage et se sont achevés début décembre, pour un coût total de 86 179 euros HT. Les déchets issus de la déconstruction seront valorisés pour du réemploi sur d'autres opérations. Le site est aujourd'hui une réserve foncière pour du logement à l'année.



LEBIM

Ouverture fin 2026

Le chantier avance dans les locaux de l'ancien Lebim qui devrait ouvrir fin 2026. La mise hors d'air est en cours par une entreprise privée et tous les travaux intérieurs sont réalisés en régie. Le montant total est estimé à 200 000 euros. Ce futur espace municipal et associatif dédié au nautisme disposera d'une salle de réunion, d'un espace de bricolage, de rangements, de vestiaires et d'un coin cuisine. Les associations nautiques, les scolaires, le service jeunesse et le service patrimoine pourront profiter de ces espaces partagés pour organiser des animations, des rencontres, stocker ou réparer du matériel.

Élections municipales

Un nouveau bureau de vote

Lors des prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars 2026, l'ouverture d'un quatrième bureau de vote va nécessiter un nouveau découpage de zones.



Redécoupage des Zones électorales

L'Île d'Yeu disposait jusqu'à présent de trois bureaux de vote : à la mairie, à l'école du Ponant et au Point Info Famille, à Saint-Sauveur. À l'occa-

sion des prochaines élections municipales, un quatrième bureau va ouvrir dans l'ancienne école du Pû afin de fluidifier l'accès aux urnes

et réduire l'attente. Cette ouverture a aussi pour conséquence de redessiner le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote, ce qui va concerner 1700 électeurs. Ces derniers recevront leur nouvelle carte d'électeur avec le nom de leur bureau quelques semaines avant le scrutin. **Rappelons que tout changement d'adresse, déménagement ou vente d'une habitation, doit être signalé en mairie.** Cette précaution garantit la continuité des services, comme l'envoi de la carte d'électeur. Les personnes concernées doivent se rendre en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité. **L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6 février 2026**, mais il est prudent d'anticiper cette démarche.

Plateforme du pôle de la Gravaire

Réouverture sous conditions

Depuis le 3 novembre, le pôle de la Gravaire est ouvert au dépôt des gravats uniquement sur rendez-vous.

Une visite d'inspection de la Dreal avait mis en évidence 17 points à traiter avant d'autoriser une réouverture partielle de la plateforme. Études de bruit, moyens mis en place pour limiter les nuisances olfactives et les incendies, rapport retraçant tous les incidents, définition précise de la surface du site... Si tout n'a pas encore été réglé, des travaux et des réajustements ont déjà pu être réalisés, comme la mise en place d'une nouvelle organisation, le recrutement d'un agent qualifié et la clôture de la partie déchets verts, qui est en cours. Toutes ces actions ont permis le désengorgement progressif de la plateforme, jusqu'alors saturée de gravats, et sa réouverture partielle aux particu-



liers et aux professionnels. Le dépôt des gravats se fait désormais exclusivement sur rendez-vous en ligne sur mairie.ile-yeu.fr. L'apport spontané reste en revanche toujours interdit. Cette nouvelle organisation, qui est évolutive, a pour objectifs de fluidifier les apports, faciliter le trai-

tement et permettre aux agents de contrôler les dépôts et la qualité du tri. Une facturation spécifique est appliquée aux professionnels selon le volume, les matières et la qualité du tri effectué. Ce qui est difficile à valoriser et nécessite l'évacuation sur le continent est facturé.

Logement

Location à l'année

Depuis septembre 2023, la commune apporte aux propriétaires une aide financière de 5 000 à 8 000 euros pour remettre en location à l'année un logement vacant ou saisonnier. À ce jour, 20 dossiers ont été validés. L'aide, dont le montant dépend de la taille du logement, est versée en trois fois : à l'engagement puis au bout de 18 et 36 mois sur présentation de justificatifs récents. Le propriétaire du bien doit s'engager pour au moins trois ans, présenter un logement décent avec un DPE compris entre A et F, et un niveau de loyer abordable. Il peut s'agir d'un meublé de tourisme, d'une résidence secondaire, d'une construction neuve, d'une résidence principale remise en location aux décès des parents. Le dossier est à retirer auprès du service habitat qui propose aussi aux propriétaires un accompagnement si une rénovation énergétique s'impose avant toute location à l'année.



Retrouvez la brochure sur le site de la mairie

Menu : Politique du logement



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

MAPRIMEADAPT' Perte d'autonomie

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, l'État a mis en place une nouvelle aide, MaPrimeAdapt'. Sous conditions de revenus, cette aide vise à simplifier les démarches et à accélérer l'adaptation du logement (aménagement d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire, de volets roulants, d'une rampe d'accès...). Le service habitat propose un accompagnement gratuit pour la réalisation d'un diagnostic à domicile afin de savoir ce qu'il est possible de faire.

➤ Renseignements auprès du service habitat au 02 72 75 01 62.

Urbanisme

Vigilance!

Avant tout projet de travaux, d'extension, de réfection ou de modification de façade, il est prudent de consulter au préalable le service urbanisme pour garantir la bonne instruction de son dossier, savoir s'il faut déposer un permis de construire ou une déclaration préalable... Au-delà du plan local d'urbanisme (PLU), l'Île d'Yeu est, en effet, soumise à plusieurs mesures de protection (site classé, périmètre de monument historique, zones Natura 2000, Znieff, loi Littoral...) qui peuvent limiter voire interdire certains aménagements. Beaucoup de projets font l'objet de recours qui aboutissent de plus en plus souvent en contentieux. La consultation du service urbanisme garantit l'obtention d'une information fiable.



Logements saisonniers

Recherche maison ou appartement

Lancé en 2023 par la mairie et l'Office de tourisme, le dispositif de mise en relation de propriétaires d'un logement à louer et d'entreprises en recherche d'hébergement pour leurs salariés a profité à 15 saisonniers en 2024 et à 28 saisonniers en 2025. L'Office de tourisme se charge de la mise en relation. De son côté, l'entreprise signe le bail et règle le loyer pour son ou ses salariés. En octobre, certaines entreprises étaient déjà en recherche d'un logement pour la saison prochaine. Les propriétaires disposant d'une chambre, d'un studio ou d'une maison pour de la colocation peuvent se faire connaître auprès de l'Office de tourisme – une aide de 250 à 550 euros peut leur être apportée sous conditions.

DÉCÈS

DEPUIS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL (24/10/2024)

AURIAUX Christian (86 ans) décédé le 14/11/2024 à L'Île-d'Yeu

TONNEL Christophe (59 ans) décédé le 19/11/2024 à La Roche-sur-Yon

DUMONT Simone (100 ans) décédée le 24/11/2024 à L'Île-d'Yeu

JAUMOILLÉ Veuve CHARON Thérèse (88 ans) décédée le 29/11/2024 à Challans

GROISARD veuve BAIZEAU Monique (94 ans) décédée le 11/12/2024 à L'Île-d'Yeu

PRUNEAU veuve TARAUD Marie (94 ans) décédée le 27/12/2024 à L'Île-d'Yeu

VALLÉE Jacques (94 ans) décédé le 29/12/2024 à L'Île-d'Yeu

HERAULT Patrick (77 ans) décédé le 01/01/2025 à L'Île-d'Yeu

CULLERON Michel (87 ans) décédé le 05/01/2025 à L'Île-d'Yeu

ROUSSEAU Jeannine veuve LE BRIS (90 ans) décédée le 17/01/2025 à L'Île-d'Yeu

RIOU Pierre (72 ans) décédé le 19/01/2025 à L'Île-d'Yeu

RÉGNAULT Gaston (73 ans) décédé le 24/01/2025 à L'Île-d'Yeu

THIERY Gérard (93 ans) décédé le 24/01/2025 à Lille (59)

LABORDE épouse STERN (73 ans) décédée le 28/01/2025 à L'Île-d'Yeu

POIRAUD veuve GIRARD (84 ans) décédée le 28/01/2025 à L'Île-d'Yeu

PACHOUD monique veuve HANNE (101 ans) décédée le 01/02/2025 à L'Île-d'Yeu

DESMAREST Gérard (77 ans) décédé le 03/02/2025 à L'Île-d'Yeu

TERZIS Kyriakos (91 ans) décédé le 04/02/2025 à L'Île-d'Yeu

GAUTIER Jean-Marc (72 ans) décédé le 05/02/2025 à Nantes (44)

TARAUD Denis (44 ans) décédé le 08/02/2025 à L'Île-d'Yeu

CANTIN Roland (93 ans) décédé le 10/02/2025 à L'Île-d'Yeu

CHAUVET Patrick (64 ans) décédé le 13/02/2025 à La Roche-sur-Yon

LERAT Claude (82 ans) décédé le 21/02/2025 à L'Île-d'Yeu

DOUCET David (49 ans) décédé le 26/02/2025 à La Roche-sur-Yon

BONNIN Simone veuve MOLLE (73 ans) décédée le 27/02/2025 à Saint-Herblain

DUPONT Louis (79 ans) décédé le 09/03/2025 à L'Île-d'Yeu

CLERC Michel (87 ans) décédé le 11/03/2025 à L'Île-d'Yeu

CHAUVET Patrick (53 ans) décédé le 12/03/2025 à L'Île-d'Yeu

FRIOUX Stéphane (62 ans) décédé le 31/03/2025 à L'Île-d'Yeu

TARAUD Hervé (76 ans) décédé le 09/04/2025 à L'Île-d'Yeu

TURBÉ veuve MAGNIN Anita (82 ans) décédée le 21/04/2025 à L'Île-d'Yeu

BERNARD Jean-Luc (83 ans) décédé le 29/04/2025 à L'Île-d'Yeu

ANDRÉ Clément (82 ans) décédé le 01/05/2025 à L'Île-d'Yeu

LEBRETON Jean-Luc (70 ans) décédé le 06/05/2025 à L'Île-d'Yeu

RONDET Bernard (59 ans) décédé le 10/05/2025 à Saint-Herblain (44)

GROISARD Francis (81 ans) décédé le 02/05/2025 à La Roche-sur-Yon

COÛTMELLEC Jocelyne (84 ans) décédée le 13/05/2025 à L'Île-d'Yeu

TARAUD Joseph (84 ans) décédé le 13/05/2025 à L'Île-d'Yeu

HERVÉ Jean-Philippe (85 ans) décédé le 17/05/2025 à L'Île-d'Yeu

VANDEWOESTYNE Annie (85 ans) décédée le 29/05/2025 à L'Île-d'Yeu

BERNARD veuve MAURICE Yvette (100 ans) décédée le 31/05/2025 à L'Île-d'Yeu

ORSONNEAU veuve TURBÉ Paulette (83 ans) décédée le 04/06/2025 à L'Île-d'Yeu

ANDRÉ veuve LEVENT Arlette (88 ans) décédée le 06/06/2025 à L'Île-d'Yeu

JOLIVOT veuve REMAUD Eliane (79 ans) décédée le 06/06/2025 à L'Île-d'Yeu

PAJOT veuve LEROY Françoise (89 ans) décédée le 12/07/2025 à L'Île-d'Yeu

CHARUAU veuve BURGAUD Jacqueline (93 ans) décédée le 13/07/2025 à L'Île-d'Yeu

BELLET Jean (79 ans) décédé le 19/07/2025 à L'Île-d'Yeu

RIGAUD veuve DESVOUSGES Claude (85 ans) décédée le 28/07/2025 à L'Île-d'Yeu

MERLET Pierre (84 ans) décédé le 03/08/2025 à La Roche-sur-Yon

GUILLARD Patrice (56 ans) décédé le 07/08/2025 à L'Île-d'Yeu

THIERY Christopher (97 ans) décédé le 07/08/2025 à L'Île-d'Yeu

COLAS Jacques (83 ans) décédé le 16/08/2025 à La Roche-sur-Yon

SAMELIN Gabriel (90 ans) décédé le 19/08/2025 à L'Île-d'Yeu

DUGAS épouse DUMONT Monique (85 ans) décédée le 25/08/2025 à L'Île-d'Yeu

TURBÉ épouse CHIRON Renée (84 ans) décédée le 27/08/2025 à L'Île-d'Yeu

BEC Muriel (59 ans) décédée le 26/08/2025 à L'Île-d'Yeu

SAUVADET Bernard (59 ans) décédé le 12/09/2025 à L'Île-d'Yeu

MROZINSKI Stanislas (98 ans) décédé le 18/09/2025 à L'Île-d'Yeu

BENÉTEAU veuve LEROY Jeanne (82 ans) décédée le 19/09/2025 à L'Île-d'Yeu

BURGAUD Michel (80 ans) décédé le 19/09/2025 à Challans

BARAULT Bruno (64 ans) décédé le 22/09/2025 à L'Île-d'Yeu

TURBE Jean (83 ans) décédé le 08/10/2025 à L'Île-d'Yeu

TARAUD Guy (81 ans) décédé le 11/10/2025 à L'Île-d'Yeu

LANDAIS Sylvie (59 ans) décédée le 14/11/2025 à L'Île-d'Yeu

GROISARD René (90 ans) décédé le 15/10/2025 à L'Île-d'Yeu

GAURIAU épouse DELAVALD Madeleine (80 ans) décédée le 17/10/2025 à Challans

MARÉCHAL Henri (93 ans) décédé le 21/10/2025 à L'Île-d'Yeu

VILLARBU veuve DOUX Ginette (92 ans) décédée le 23/10/2025 à L'Île-d'Yeu

MOUSNIER veuve DUPONT Renée (98 ans) décédée le 28/10/2025 à L'Île-d'Yeu

FOURNIER veuve SIMON Simone (100 ans) décédée le 29/10/2025 à L'Île-d'Yeu

BABU Marthe (84 ans) décédée le 31/10/2025 à Noirmoutier-en-L'île (85)

LISIK Jacques (96 ans) décédé le 04/11/2025 à L'Île-d'Yeu (85)

FACQ Thierry (72 ans) décédé le 14/11/2025 à L'Île-d'Yeu (85)



CIMETIÈRES

Mieux accueillir les visiteurs

La commune a remis à jour la réglementation de ses cimetières pour l'adapter aux nouvelles pratiques (cavernes, jardin du souvenir) et interdire l'achat de concession de son vivant. De leur côté, les services techniques ont procédé à l'embellissement des cimetières en engazonnant les allées. Pour améliorer l'orientation, ils ont aussi installé un panneau avec le plan du cimetière de Saint-Sauveur et des plaques en céramique indiquant le nom des allées. L'opération sera prochainement étendue au cimetière de Port-Joinville. La commune s'est également dotée d'un nouveau logiciel métier. Baptisé Gescime, il offre un plan détaillé et la localisation précise des sépultures. Il présente aussi l'avantage d'être consultable à distance par le public.

NAISSANCES

Elya RIVALLIN née le 03/11/2024 de Kévin RIVALLIN et Mylène TURBÉ

Mahé BORN né le 04/11/2024 de Jonathan BORN et Coralie DUBOT

Elio GIRARD né le 04/01/2025 de Valentin GIRARD et Océane ARNAUD

Lou TURBÉ née le 19/01/2025 de Ludovic TURBÉ et Laura MARTIN

Nino CANTIN né le 06/02/2025 de Jean CANTIN et Jenny MOUSNIER

Noé VIAUD né le 13/02/2025 de Jessy VIAUD et Laurie ARNAUD

Sofia RIOU MARTIAL née le 03/03/2025 de Mathieu RIOU et Amélie MARTIAL

Ymir GUINET né le 05/03/2025 de Brice GUINET et Gwendoline SANTOS COSTA

Jason MERLET né le 18/03/2025 de Alwin MERLET et Jazyl FAMOSO

Zoé TURBE née le 20/03/2025 de Jérémy TURBE et Caroline GIRARD

Gabriel TARAUD MERCERON né le 24/03/2025 de Landry TARAUD et Audrey MERCERON

Niels CANTIN né le 01/05/2025 de Nicolas CANTIN et Laurence WALDER

Emma BENETEAU née le 09/05/2025 de Alex BENETEAU et Cindy MANDIN

Ambre TARAUD née le 19/05/2025 de Paul TARAUD et Camille GAUTHIER

Gaby BARAULT né le 03/06/2025 de Renaud BARAULT et Mallaury SIKA

Alba CHARUAU née le 28/06/2025 de Renaud CHARUAU et Léa BURGAUD

Louna AQUATIAS née le 13/07/2025 de Tristan AQUATIAS et Elodie MAURICE

Eloïse ROUSSEAU née le 27/07/2025 de Jérémy ROUSSEAU et Angèle TARAUD

Elliott DUCATILLON né le 01/08/2025 de Cassandre DUCATILLON

Ariane JAULIN née le 06/08/2025 de Alexandre JAULIN et Valentine FRADET

Mahé BENETEAU né le 21/08/2025 de Franky BENETEAU et Julia RIVALLIN

Emile DOUCET né le 25/08/2025 de Vincent DOUCET et Mélissa BRISSON

Dana GUILLARD née le 30/08/2025 de Thomas GUILLARD et Sandra TENCÉ

Malo TRICHET né le 21/09/2025 de Fabien TRICHET et Suzy PRUNEAU

Léo RENAUD né le 10/10/2025 de Samuel RENAUD et Candice BECHEUR

Léonard KNAPP GUILMIN né le 24/10/2025 de Erwan KNAPP et Morgane GUILMIN

Lucas BERNARD né le 10/11/2025 de Julien BERNARD et Dorothée AUMONT

Alice RIGALT née le 14/11/2025 de Corentin RIGALT et Pauline FRIOUX

MARIAGES

26/10/2024 Cécilia CHAUVET et Louis CHIRON

23/11/2024 Emilie GILLON et Saïfeddine NAAS

21/12/2024 Tiphaine DEOM et Matthieu CHARUAU

21/12/2024 Capucine GENITEAU et Antoine ANGLÈS D'AURIAC

26/04/2025 Malika TURBE et Christophe TARAUD

03/05/2025 Solène MARTIN de la BRIERE et Grégoire ROY

09/05/2025 Elsa PAPILLON et Robin HILD

10/05/2025 Laëtitia TARAUD et Nicolas SIMON

17/05/2025 Elodie ROUET et Benoît BARAULT

17/05/2025 Mathieu BERTHELON et Mathilde MIELCAREK

24/05/2025 Vincent DOUCET et Mélissa BRISSON

30/05/2025 Marine DUROUCHOUX et Romain THÉVENET

30/05/2025 Romain DE BIASIO et Gersendre DEMANGE

30/05/2025 Hector HUZAR et Maylis de BERNARDY de SIGOYER

30/05/2025 Marianne LEVEQUE et Théo CABETE

31/05/2025 Etienne ALLAIN et Mavéa CALLEWAERT

31/05/2025 Marion SPIESS et Alexandre LACREUSE

07/06/2025 Vladimir MOREAU et Cathy GOURMAUD

07/06/2025 Elise MOLLE et Sébastien TESSIER

07/06/2025 Baptiste DREUSLIN et Maude OLLIVIER

14/06/2025 Blandine PRUNEAU et Emmanuel BUFFET

19/06/2025 Thomas HOLGUIN et Laura GARCIA RESTREPO

21/06/2025 Charles BORN et Anaïs ORSONNEAU

28/06/2025 Olivier RIBEYROL et Yzé DURANTEAU

02/07/2025 Augustin VIALLE et Candice LAHARRAGUE

05/07/2025 Sophie DELHUMEAU et Thierry HERVE

10/07/2025 Laurine DELEHAYE et Thibaut de BUSSAC

12/07/2025 Emma QUELLEC et Edouard MAHIEUX

12/07/2025 Victor BORN et Laura DEVAUX

25/07/2025 Valéry CHARACHON et Solène CHATAIGNÉ

26/07/2025 Guillaume COURTET et Laura GABELLA

02/08/2025 Sébastien BERNARD et Aurélie BUTTEAU

12/08/2025 Isabelle TARAUD et Jimmy CANTIN

23/08/2025 Mélody GIRARD et Anne-Sophie MONCEAUX

26/08/2025 Bruno GUICHOT et Christelle QUILLIVIC

28/08/2025 Céleste DHELLEMMES et Philippe PREULIER

30/08/2025 Clémentine GUARRIGUE et Matthieu ROLAND

05/09/2025 Alice LEBON et Juliette HENNEQUIN

06/09/2025 Eloïse RATOUIT et Yoann MATHAUX

06/09/2025 Gwénaél RUEL LE VAILLANT et Ludivine FRIOUX

06/09/2025 Yvonne MATHIS et Paul MORON

06/09/2025 Audrey JOLIVET et Vincent CANTIN

10/09/2025 Gérard BERNARD et Marie LEBON

12/09/2025 Cécile TOULEMONDE et Timothée FOLLIN-ARBELET

13/09/2025 Valentine SEBAUX et Augustin JAMET

20/09/2025 Lionelle ARNAUD et Nicolas THÉBAUD

20/09/2025 Valérie LEJEUNE et Jean-Charles DURAND

20/09/2025 Stéphanie NAUD et Thomas ORSONNEAU

27/09/2025 Maxime HUZAR et Louise PEDAT

04/10/2025 Sébastien GIRARD et Aurélie NOUALHAGUET



En raison de la période pré-électorale, ce magazine ne contient pas d'expression politique, conformément aux règles de la période de réserve imposées aux publications des collectivités territoriales.

Archives municipales

Mémoire communale

Depuis leur déménagement au pôle culturel du Petit-Chiron, les archives municipales disposent de conditions de conservation et de consultation idéales. L'occasion d'ouvrir quelques cartons et de comprendre à quoi elles servent.

Situées dans une aile du pôle culturel, les archives municipales de l'Île d'Yeu disposent d'une salle de conservation équipée de rayonnages mobiles offrant une capacité de stockage de 7000 boîtes d'archives. Delphine Bellesort, l'archiviste, a le temps de voir venir avant que l'espace ne soit saturé ! Mais là n'est pas le seul intérêt du déménagement des archives municipales dans les locaux modernes du pôle culturel. Ce bien communal précieux, consultable sur place et sous conditions, nécessite des normes de conservation strictes sur le plan de la température, de l'hygrométrie, de la ventilation et de la lumière, et, bien sûr, doit être à l'abri des nuisibles. Si ces documents font l'objet de tant de soin, c'est aussi en raison de leur valeur.

Cartons pleins

Mémoire écrite de la ville, les archives municipales concernent tous les documents produits ou reçus par les différents services de la commune : procès-verbaux et délibérations des conseils municipaux, registres d'état civil, permis de construire, dossiers de marchés pu-



blics, magazines municipaux, factures, courriers d'administrés... Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune. Parmi les documents contemporains versés chaque année par les services, seuls 20 % sont conservés, triés et classés. Les autres, une fois leur durée d'utilité administrative dépassée, peuvent être détruits au terme d'un processus très encadré. La commune doit en effet envoyer aux Archives départementales de Vendée la liste des documents dont elle souhaite se débarrasser et attendre leur accord avant de les détruire. Cette procédure s'ajoute à la responsabilité personnelle et pénale du maire. À la fin de son mandat, il doit attester qu'il a transmis les archives à son successeur via ce que l'on appelle un PV de recellement, un inventaire précis de leur contenu.

Précieuses archives

Les archives municipales préservent aussi huit documents anciens datant d'avant la Révolution, dont la liste des curés de la paroisse en 1629, et les registres paroissiaux autrefois

Les archives sont consultables sur place et en présence de l'archiviste le mercredi et le vendredi matin de 10 h à 12 h, sur rendez-vous.

tenus par le clergé – la responsabilité de l'état civil est confiée aux maires en 1792. On y trouve aussi les recensements de la population depuis 1776, les listes électorales depuis 1886, les plans du cadastre napoléonien, les archives du CCAS et de l'Office de tourisme... Les collections privées issues de legs, comme celles de Maurice Esseul et récemment de Claude Bugeon, y sont aussi archivées. Autant de documents permettant d'écrire l'histoire de l'Île d'Yeu. Certains ne seront jamais communicables, comme les bulletins de salaire des agents, d'autres les seront passé un certain délai – 75 ans pour les registres des mariages et des naissances. À présent bien installées au pôle culturel, les archives municipales peuvent enfin nourrir des ambitions et, notamment, s'ouvrir aux écoliers et aux collégiens.



DIMANCHE 11 JANVIERThéâtre **Arletty, un coeur très occupé**

par la Cie 17 FILMS

➤ 16h, au Casino. À partir de 10 ans.

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIERSpectacle **Le Petit Détournement**

par la Cie La Poule

➤ 16h, au Casino. À partir de 12 ans.

DIMANCHE 8 FÉVRIERSpectacle jeune public **Issun Bôshi**

par la Cie À Trois Branches

Dans le cadre de l'opération départementale Contes en Scène.

➤ 14h30, à l'Auditorium. À partir de 6 ans.

Gratuit, réservation conseillée auprès de la médiathèque.

MARDI 17 FÉVRIERPour les tous petits **Toc Toc Doudou**

par la Cie À la Belle Lurette

Un spectacle jeune public, qui sensibilise petits et grands au Bébé Signe comme moyen de communiquer avec son enfant.

➤ 10h et 11h, à l'Auditorium. De 6 mois à 3 ans. Gratuit, réservation conseillée auprès de la médiathèque.

SAMEDI 7 MARSConcert **The Buttshakers**1^{ère} partie : Funky Brewster

➤ 21h, au Casino.

DIMANCHE 22 MARSChanson française **Les Potes of Yeou**

➤ 16h, à l'Auditorium.

SAMEDI 25 AVRILConcert **Les Fouteurs de Joie**

➤ 21h, au Casino. À partir de 10 ans.

DIMANCHE 21 JUINDéambulation **Les Lutins**

par le Cirque Asymétrik

➤ Sur le port pour la Fête de la musique

MARDI 28 JUILLETMusique du monde **Mazingue**

➤ 18h30, Port de la Meule. Tout public.



Le programme complet de la saison culturelle 2025-2026 en téléchargement sur mairie.ile-yeu.fr (menu : Mes Loisirs)



Art et culture

La culture s'enracine

L'auditorium du Petit-Chiron est une nouvelle salle de spectacle qui compte sur l'Île d'Yeou ! De son côté, le Clea initie les enfants à la photo et à la vidéo.



Depuis son ouverture en mai dernier, l'auditorium, situé au pôle culturel, a été utilisé à plusieurs reprises pour des conférences, des cafés lecture, et, bien sûr, en tant qu'espace d'accueil de la Micro-Folie. Ce musée numérique, conçu pour offrir aux territoires éloignés, comme l'Île d'Yeou, un accès à une grande partie des œuvres des musées nationaux, fonctionne par le biais de la médiation. En plus des séances réservées aux scolaires, plusieurs séances publiques sont également proposées à l'auditorium. Cet été, à l'occasion

de l'exposition Hokusai à Nantes, les Islais ont pu découvrir plusieurs œuvres du maître japonais et comprendre l'influence des estampes japonaises dans l'art européen. L'engouement pour la Micro-Folie ne se dément pas : les séances affichent toujours complet !

Spectacle vivant

Avec ses 80 places en gradins, son système de vidéoprojection et de sonorisation, l'auditorium accueille aussi des spectacles vivants et occupe un créneau jusqu'alors inexis-

tant. Plus intimiste que le chapiteau de la Citadelle et le Casino, il est équipé d'une scène idéale pour les petites pièces de théâtre et participe à créer une proximité avec le public. En octobre, les deux représentations du conte musical tout public de Clément Bertrand, *Les Semeurs*, y ont fait salle comble. Cet équipement municipal est également accessible aux associations qui souhaitent y répéter leur spectacle ou s'y produire. Le prêt de la salle est gratuit, seule une caution est exigée. Des associations en ont déjà fait la demande.

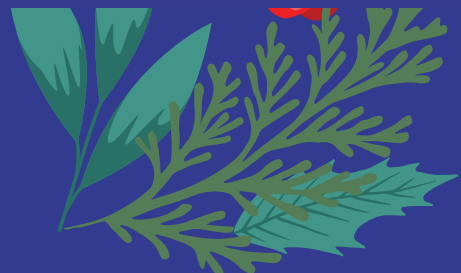
Arts visuels

Du côté des scolaires, le Clea (Contrat local d'éducation artistique), qui en est à sa cinquième édition, a pour thème cette année la photo et la vidéo. Il s'adresse à une centaine d'enfants de CE2 et de 6e du privé et du public, et des Traine-Bottes. C'est le collectif de photographes les Turbulentes, basé à Nantes, qui a été sélectionné parmi 55 candidats. Il va les accompagner dans cette découverte et dans la réalisation d'une œuvre commune de janvier à mai 2026.



Joyeuses fêtes

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU